

16e Conférence de la FAO -- Rome, novembre 1971

Déclaration de la délégation suisse, prononcée par
M. le conseiller fédéral E. Brugger, chef du Département
fédéral de l'économie publique, le 11 novembre 1971

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir, Monsieur le Président, de vous exprimer les félicitations du gouvernement et de la délégation suisses à l'occasion de votre élection à la présidence de la Conférence. Je m'associe aussi à toutes les félicitations qui vous ont été adressées, M. A.H. Boerma, Directeur général, pour l'oeuvre féconde que vous accomplissez à la tête de notre Organisation. Je voudrais également vous remercier, ainsi que vos collaborateurs, pour la préparation de la Conférence et pour toute la documentation fournie, dont le volume à lui seul est une illustration des nombreuses tâches auxquelles notre Organisation doit faire face.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Etats membres. L'élargissement de la famille de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture fait accroître nos possibilités d'action sur le plan mondial. Les problèmes complexes de l'agriculture à l'échelon international et la Campagne mondiale contre la faim mettent en évidence l'interdépendance toujours plus grande des pays du monde entier et, par conséquent, la nécessité d'une collaboration internationale toujours plus étroite.

Notre pays, l'un des plus fortement industrialisés d'Europe, a vu la part de sa population agricole diminuer constamment: de 80 pour cent qu'elle était à la fin du siècle dernier, elle est tombée à 7 pour cent aujourd'hui.

En résumant les principes fondamentaux de notre politique agricole, je relève qu'elle vise deux objectifs principaux:

1. faire bénéficier la population paysanne d'un statut comparable à celui des autres secteurs de l'économie nationale,
2. assurer les bases d'une production agricole qui puisse couvrir les besoins vitaux du pays en périodes troublées.

En temps normal, cette politique nous permet d'atteindre un degré d'auto-alimentation de l'ordre de 60 pour cent (exprimé en calories), le reste étant couvert par l'importation; il est ainsi équitablement tenu compte des intérêts des autres milieux économiques et de notre politique d'échanges internationaux.

La Suisse constitue donc, pour les produits agricoles étrangers, un important marché. Elle figure en tête de liste des pays industrialisés en ce qui concerne le montant des importations agricoles par tête d'habitant. Durant ces dernières années, nos achats de produits agricoles aux pays en développement ont augmenté à un rythme plus rapide que celui des importations agricoles d'autres provenances. En 1970, 32 pour cent de nos importations provenaient des pays économiquement moins développés.

Quant à nos exportations agricoles, elles ne concernent pratiquement que quelques spécialités à prix élevés, tels certains fromages ou des poudres de laits médicaux. Sur les marchés étrangers, ces produits ne sont pas vendus à des prix inférieurs à ceux de la propre production des pays destinataires. Ils ne perturbent donc ni ces marchés, ni les exportations d'autres pays vers ces marchés.

Nous sommes pleinement conscients de l'importance de l'agriculture non seulement en ce qui concerne la production des denrées alimentaires, mais également quant à la nécessité d'assurer les fonctions sociales et démographiques qui lui incombent.

Le peuple suisse reconnaît de plus en plus l'importance du rôle des agriculteurs dans la protection de l'environnement et la sauvegarde du milieu naturel.

Je crois pouvoir affirmer que, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la politique agricole de mon pays n'a pas varié dans ses objectifs essentiels.

Pour concrétiser dans les faits cette politique, nous recherchons, sur le plan intérieur, l'amélioration progressive des structures paysannes sur la base de l'exploitation familiale par l'octroi d'aides financières publiques selon des critères précis. Nous faisons également de gros efforts pour favoriser le développement de la formation professionnelle et de la recherche agronomique, qui contribuent à l'amélioration qualitative des produits et à une meilleure maîtrise des techniques avancées de production.

Nous avons mis sur pied, en collaboration avec les principales organisations agricoles, un programme de production pour l'agriculture pour les années 1970 à 1975, qui doit permettre une meilleure adaptation de la production aux possibilités d'écoulement, et prévenir la formation d'excédents de caractère structurel.

Notre pays comprend aussi de vastes régions montagneuses dont le développement doit être favorisé. Nous élaborons actuellement une stratégie de développement régional intégré visant à améliorer les conditions de vie dans les zones de montagne, et à diversifier les activités des populations de ces régions.

Sur le plan du commerce extérieur, si nous voulons nous inspirer des principes d'une saine économie libérale, il est indispensable de respecter certains principes de base, qui excluent des manipulations désordonnées des prix et avilissantes pour les produits. Nous rejoignons ici la déclaration du Ministre français de l'agriculture devant cette Conférence, dans laquelle

il réaffirme la nécessité et l'urgence d'une organisation des marchés agricoles à l'échelon mondial.

Nous sommes même d'avis que, sous l'impulsion de son dynamique Directeur général, la FAO devrait, en collaboration avec d'autres organisations internationales, prendre toute initiative utile pour réaliser progressivement, produit par produit, cet équilibre des marchés, et cela dans l'intérêt commun des pays industrialisés et des pays en voie de développement.

Comme le mettent en évidence certains chapitres du Plan indicatif mondial, nous pensons également qu'il convient de porter une attention toute particulière à l'amélioration de la production alimentaire dans les pays en voie de développement, afin que ceux-ci puissent d'abord satisfaire à leurs propres besoins. Il y a lieu ensuite de veiller à l'extension parallèle de leur marché commercial intérieur, qui doit être considéré comme le moteur de leur croissance et de leur transformation.

A long terme, l'effort devra donc porter sur plusieurs fronts, à savoir

- la stabilisation des prix des produits agricoles de base,
- l'amélioration des termes de l'échange de ces produits,
- la diversification et l'adaptation des productions,
- le développement des circuits intérieurs de distribution,

Dans cette optique, l'aide technique visant à favoriser ces améliorations et à permettre cette diversification revêt donc une importance toujours plus grande. Elle postule une formation professionnelle adéquate.

Aussi, le gouvernement suisse organise-t-il tous les deux ans, en collaboration avec la FAO et l'OCDE, des cours-séminaires pour la formation des professeurs d'agriculture. Nous nous réjouissons de saluer dans le cadre de ce programme de nombreux hôtes de pays d'outre-mer, qui ne manquent pas de

témoigner de leur intérêt pour ces stages d'études, qui sont la source de fructueux échanges de part et d'autre.

Je ne voudrais pas manquer non plus de rappeler la déclaration du 26 novembre 1970 du gouvernement suisse en relation avec le lancement de la stratégie internationale pour le développement. Dans cette déclaration, nous avons fait savoir que, bien que non-membre des Nations Unies, la Suisse s'associerait à la mise en oeuvre de la stratégie et prendrait pour sa part les mesures qui en découlent.

Dans le domaine du commerce international, le gouvernement suisse envisage de mettre en oeuvre dans les premiers mois de 1972 le système de préférences généralisé et non discriminatoire. Ce système s'appliquera à des produits industriels, mais aussi à certains produits agricoles, ainsi qu'à des produits agricoles transformés. Bien entendu, tous ces efforts seraient vains sans une action parallèle visant à s'attaquer aux causes profondes des problèmes actuels. A cet égard, une attention toute particulière doit être accordée au financement du développement et à l'assistance technique sans oublier toutefois l'importance que revêtent les difficiles questions démographiques.

Dans le domaine de l'aide financière, le Parlement suisse vient de décider l'ouverture d'un crédit-cadre de 400 millions de francs pour la période 1971-73 qui renforcera de manière considérable cet important élément de notre aide publique. Ces fonds, accordés à des conditions favorables, seront affectés en priorité à des investissements d'infrastructure, soit dans un cadre bilatéral ou multilatéral.

Au cours des dernières années, le gouvernement suisse a contribué au financement de projets de la FAO dans le cadre de l'aide associée. Nous comptons élargir à l'avenir cette coopération en particulier dans les domaines prioritaires.

Il convient de mentionner encore les investissements de l'industrie privée suisse. Principalement par la transformation de matières premières en produits de qualité pour les marchés intérieurs et extérieurs, ces investissements sont une source importante de devises pour les pays en voie de développement.

Dans ce contexte, nous ne relèverons jamais assez l'intérêt, pour une agriculture moderne, d'avoir à son côté des industries qui lui fournissent les éléments nécessaires à son développement, mettent en valeur les produits du pays et absorbent une partie de la main-d'oeuvre excédentaire des régions rurales.

Enfin, la bonne marche de l'économie exige une main-d'oeuvre qualifiée et une infrastructure adéquate, ce qui souligne l'importance fondamentale de l'assistance technique pour laquelle nous proposons au Parlement l'ouverture en 1972 d'un nouveau crédit-cadre d'un montant de 275 millions de francs, sensiblement plus élevé que le crédit en cours. Il sied de relever qu'un tiers de ce crédit sera destiné directement à l'agriculture. C'est l'occasion de nous féliciter de notre collaboration de plus en plus étroite avec la FAO, en particulier pour le développement de l'aide associée.

Concernant l'activité future de la FAO, vous me permettez de souligner tout l'intérêt que nous portons au programme de travail et au budget de notre organisation. Tout en comprenant bien les difficultés auxquelles celle-ci doit faire face, nous voulons apporter tout notre appui au Directeur général, pour lui permettre d'améliorer sans relâche l'efficacité et la productivité de l'appareil dont il dispose, en fonction des priorités définies.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer la volonté de mon pays d'appuyer toutes les initiatives qui rendront plus efficace la collaboration internationale. Dans cette optique, il

- 7 -

apparaît nécessaire de coordonner le plus étroitement possible aussi bien les actions des différents pays que les divers programmes d'assistance sur le plan multilatéral et bilatéral. C'est là notre tâche actuelle et future ainsi qu'une des principales raisons de notre présence ici.

Je vous remercie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de votre aimable attention.